



Formulaire de déclaration de dons

La réception d'un don, d'un avantage ou d'une marque d'hospitalité (ci-après « don ») est permise par le [Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale](#) sous réserve du respect de certains principes d'acceptabilité énoncés dans l'encadré ci-après. Un [guide](#) contenant des lignes directrices présente les principaux éléments qui doivent être pris en considération dans un tel contexte.

Lorsque le don est **accepté**, vous devez en faire la déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie (ci-après « Commissaire ») dans les cas suivants :

- 1° Lorsque la valeur du don est de plus de 200 \$;
- 2° Lorsque la valeur des dons reçus d'une même source sur une période de 12 mois est de plus de 200 \$.

Il est à noter que si vous avez remis le don à une tierce personne, par exemple une ou un membre de votre personnel, il est de votre responsabilité de déclarer ce don.

Principes d'acceptabilité	
Je déclare que ce don :	
<ul style="list-style-type: none">• n'a pas été offert en échange d'une intervention ou d'une prise de position;• ne risque pas d'influencer mon indépendance de jugement, de compromettre mon intégrité ou celle de l'Assemblée nationale.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/> Lorsque le don ne respecte pas l'un ou l'autre de ces principes d'acceptabilité, il doit être refusé , retourné au donateur ou au Commissaire, puis déclaré, quelle que soit la valeur de ce dernier . Pour ce faire, veuillez remplir les sections pertinentes.	

Ce formulaire a pour but de permettre l'analyse du don par le Commissaire. Seules certaines informations seront publiées au registre public. Celles-ci sont identifiées par une trame grise.

Identification de la ou du membre de l'Assemblée nationale

Nom		Prénom	
Circonscription			

Identification de la donatrice ou du donateur

Nom de la personne qui offre le don	
Nom de l'entité ou organisation qui offre le don, si applicable	
Type de donateur	

Déclaration du don

<u>Accepté</u>	<u>Non accepté</u>
<input type="checkbox"/> Conservé OU <input type="checkbox"/> Remis à une tierce personne ou une autre entité, précisez :	<input type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/> Retourné au donateur OU <input type="checkbox"/> À remettre au Commissaire

Valeur du don, si applicable :	<input type="checkbox"/> La valeur est inconnue
--------------------------------	---

Date(s) de réception du ou des don(s) <small>(La déclaration doit être faite dans les 30 jours suivants)</small>	
Date de l'évènement ou de l'activité, si applicable	
À quel(s) titre(s) le don a été reçu ?	
<input type="checkbox"/> Député(e)	
<input type="checkbox"/> Fonctions parlementaires	Sélectionnez la fonction :
<input type="checkbox"/> Fonctions ministérielles	Indiquez le ministère :
Type de don <small>(l'argent comptant ou les dons de nature pécuniaire ne sont pas acceptables)</small>	
Description du don <small>(indiquez, ici, les dons cumulés provenant d'une même source)</small>	
Circonstances de la réception du don	
Précisions :	

Autres renseignements pertinents

J'atteste que les renseignements inscrits dans la présente déclaration identifient, au meilleur de ma connaissance, le don, la marque d'hospitalité ou l'autre avantage reçu.

Date de la déclaration

Attention ! Pour soumettre votre formulaire, téléchargez le fichier PDF sur votre poste de travail et transmettez-le par courriel à l'adresse : info@ced-qc.ca

Notez que des pièces justificatives, telles que des images, photos, factures ou autres documents pertinents peuvent être joints au présent formulaire en pièce jointe du courriel destiné au Commissaire.

Consultation du bureau du Commissaire à l'éthique et à la déontologie

Il est possible de consulter en toute confidentialité le bureau du Commissaire à l'éthique et à la déontologie au sujet de sa situation personnelle ou pour toute précision relative à l'application des valeurs et principes éthiques ainsi que des règles déontologiques.

Par courriel : info@ced-qc.ca

Par téléphone : 418 643-1277

Par courrier :

1150, rue de Claire-Fontaine

7e étage, bureau 710

Québec (Québec) GIR 5G4